

# Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2019

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

**130**  
ans d'action  
en faveur des  
parlementaires

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est le seul mécanisme international de plainte ayant pour mandat spécifique de défendre les droits fondamentaux des parlementaires persécutés.

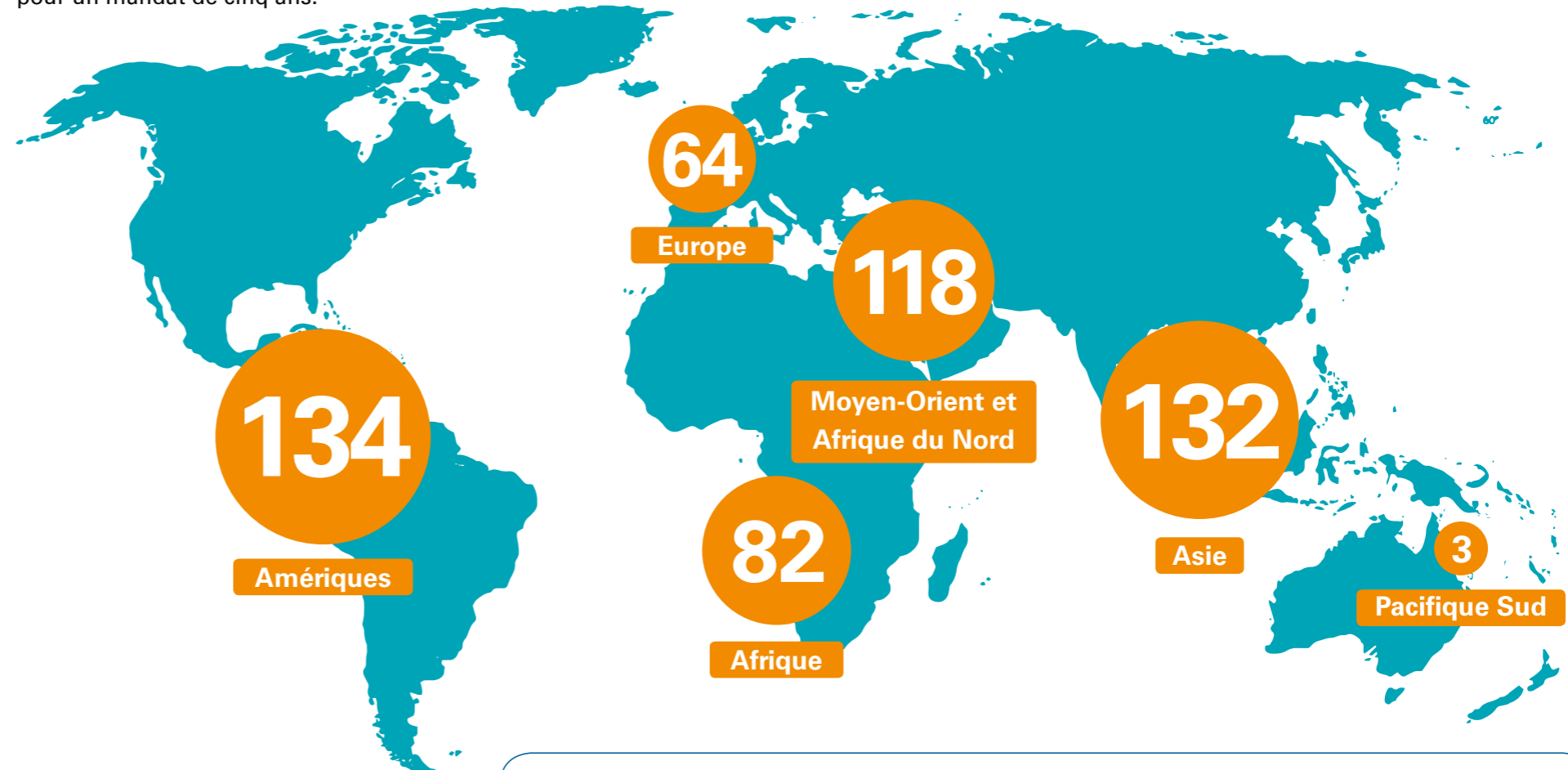
Son travail consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier pour soutenir leurs collègues menacés, à faire pression sur les autorités nationales, à visiter les parlementaires en danger et à envoyer des observateurs de procès.

Le Comité est composé de 10 parlementaires, représentant les différentes régions du monde, élus par leurs pairs pour un mandat de cinq ans.

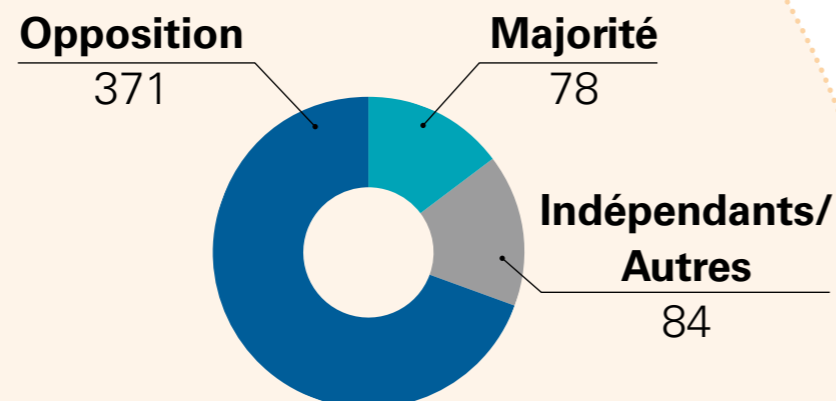
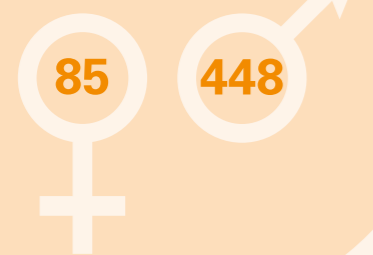
Pour plus d'informations sur les droits de l'homme à l'UIP  
[www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-lhomme](http://www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-lhomme)

## Violations les plus fréquentes

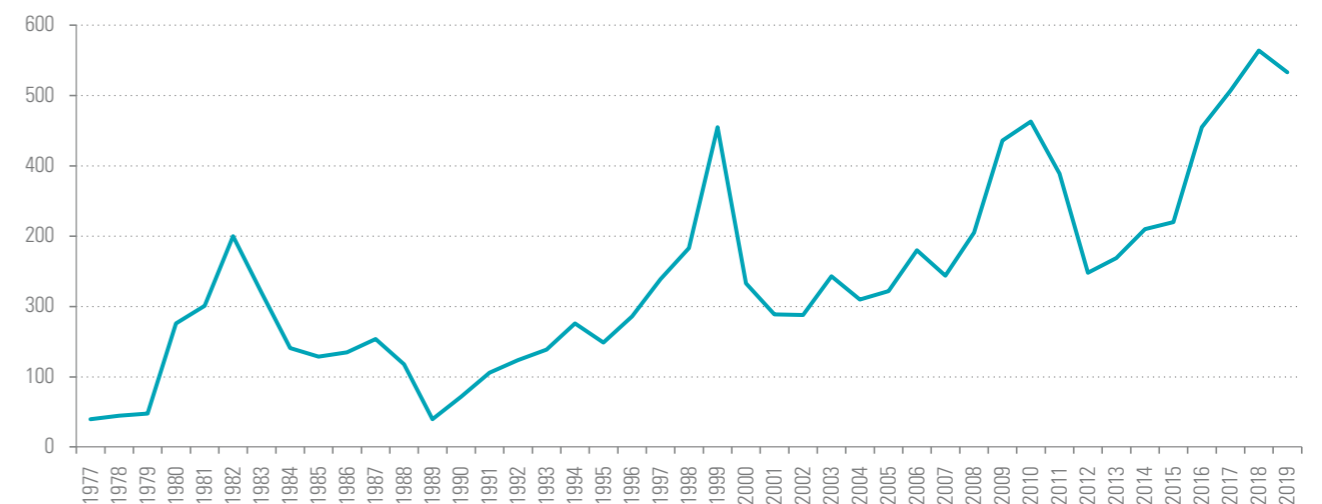
- 1 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 2 Procès et autres procédures non équitables
- 3 Violation de la liberté d'expression
- 4 Menaces, actes d'intimidation



**533** parlementaires dans **40** pays



Nombre de parlementaires dont les cas ont été examinés par le Comité depuis sa création



Si vous avez connaissance d'un parlementaire en danger, écrivez-nous sans tarder à [hrteam@ipu.org](mailto:hrteam@ipu.org)

SUIVEZ-NOUS SUR  
Twitter [IPUparliament](https://twitter.com/IPUparliament)  
Facebook [InterParliamentaryUnion](https://www.facebook.com/InterParliamentaryUnion)  
Instagram [ipu.parliament\\_official](https://www.instagram.com/ipu.parliament_official)